

Renseignements pratiques

DROITS D'INSCRIPTION Tarif normal : **50€ TTC**
Gratuit pour les professeurs, maîtres de conférences, étudiants, jeunes chercheurs de l'université de Strasbourg, magistrats

LIEU DU COLLOQUE ☺ Salle Alex Weill - Faculté de droit, 1 place d'Athènes,
67000 Strasbourg

ACCÈS DEPUIS L'AÉROPORT Prendre le train jusqu'à la gare centrale de Strasbourg

ACCÈS DEPUIS LA GARE Tram C direction Neuhof Rodolphe Reuss
Arrêt « Esplanade »

CONTACT ET INSCRIPTION

Courriel : fru6703-contact@unistra.fr

Inscription en ligne :
<http://europa.unistra.fr>

MANIFESTATION VALIDÉE AU TITRE DE LA FORMATION CONTINUE DES AVOCATS

N° déclaration d'activité : 4267 04090 67

Conception : Aurélie Kraft - FRU 6703

Colloque

Responsable scientifique : Marc Mignot, professeur à l'Université de Strasbourg

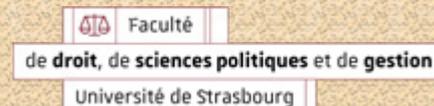
La réforme des sûretés par l'ordonnance n° 2021-1192 du 15 septembre 2021

26 novembre 2021 | 8h30-17h30

organisé par le



partenaire



8h30 Accueil des participants

8h45 Ouverture du colloque

Jeanne-Marie Tuffery-Andrieu, Professeure à l'Université de Strasbourg,
Doyen de la Faculté de droit, de sciences politiques et de gestion

9h00-9h45 Le cautionnement en général

Philippe Simler, Professeur émérite à l'Université de Strasbourg

9h45-10h30 Le cautionnement : la consécration dans le droit commun des règles spéciales de protection

François Jacob, Professeur à l'Université de Strasbourg

10h30-10h45 Pause

10h45-11h30 Les privilèges mobiliers et le gage de meubles corporels

Thibault de Ravel, Maître de conférences à l'Université de Strasbourg

11h30-12h15 Discussions

Déjeuner libre

14h15-15h00 Le nantissement de meubles incorporels

Nicolas Kilgus, Professeur à l'Université de Strasbourg

15h00-15h45 La propriété-sûreté mobilière et immobilière

Marc Mignot, Professeur à l'Université de Strasbourg

15h45-16h00 Pause

16h00-17h00 Les hypothèques

Eric Sander, Maître de conférences associé à l'Université de Strasbourg
Secrétaire général de l'Institut de Droit Local Alsacien-Mosellan

17h00-17h30 Discussions

17h30 Clôture du colloque